

BOIS ÉNERGIE, 1^{ère} SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le développement des chaufferies bois se poursuit sur la Bourgogne-Franche-Comté

Le bois constitue la 1^{ère} source d'énergie renouvelable en France et en Bourgogne-Franche-Comté. En plus d'une solution écologique, il peut apporter une réponse économique au contexte actuel de montée des tarifs du gaz et des autres énergies fossiles.

Même si le particulier reste le plus gros consommateur de bois énergie, en usage individuel, le développement du parc de chaufferies automatiques au bois poursuit son développement sur la région. FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec le réseau des animateurs énergie renouvelable et le soutien de l'ADEME et de la Région BFC, suit le développement de ces installations à usages collectifs et industriels.

- **Etat des lieux du parc de chaufferies bois en 2020**

Fin 2020, près de 1 000 chaufferies automatiques au bois étaient en fonctionnement sur la Bourgogne-Franche-Comté. **80%** de ces installations permettent de fournir de la chaleur renouvelable pour des **usages collectifs** (Réseaux de chaleur urbains, bâtiments publics, logements collectifs, établissements de santé, établissements d'enseignement, bâtiments tertiaires, ...) et **20% pour des usages en industries** (process industriels, séchage du bois, chauffage de serres, fromageries, ...).

Le parc de chaufferies bois de Bourgogne-Franche-Comté est principalement constitué d'installations de petites et moyennes puissances puisque seulement 11% des installations ont une puissance supérieure à 1MW (réseau de chaleur des agglomérations, chaufferies dans des industries etc.).

Une seule installation permet de produire de l'électricité en plus de la chaleur. Il s'agit de la centrale de cogénération de Novillars (25) mise en service en 2018. D'une puissance électrique de 18 MW, la chaleur permet notamment d'alimenter une papeterie.

- **Le bois énergie comme substitution aux énergies fossiles**

Avec une **puissance totale** installée de plus de **770 MW**, le parc de chaufferies bois de BFC permet de produire plus de **2 403 GWh de chaleur renouvelable** chaque année. C'est donc l'équivalent de plus de 240 millions de litres de fuel ou près de 216 millions de m³ de gaz naturel qui ont pu être substitués par le bois.

Le développement du parc de chaufferies bois devra se poursuivre pour atteindre les objectifs fixés en région en termes de développement des énergies renouvelables.

- **Un développement qui se poursuit et qui reste soutenu par les pouvoirs publics**

Ces dernières années, en moyenne, 30 installations sont mises en service tous les ans sur la région. **Le parc de chaufferies collectives et industrielles a ainsi été multiplié par 3 depuis 2007.** Son développement est soutenu par les pouvoirs publics depuis de nombreuses années. En Bourgogne-

Franche-Comté, l'ADEME et la Région continuent d'animer des dispositifs d'aides aux porteurs de projets publics et privés.

- **Participe à la préservation de la qualité de l'air**

La combustion du bois, comme toute combustion, génère des pollutions atmosphériques. Ces émissions sont très variables d'un appareil à l'autre, de la qualité du bois consommé et des pratiques. **Dans les secteurs collectifs et industriels, les installations sont très performantes et permettent un contrôle des rejets atmosphériques.** Une chaufferie collective au bois émet 20 fois moins de particules qu'un appareil à bûches performant et 250 fois moins qu'un insert ancien (SER, 2021).

- **Valorisation d'une ressource naturelle et locale**

Le développement des chaufferies bois participe à l'indépendance énergétique des territoires et permet de valoriser une ressource naturelle très présente sur notre territoire (taux de boisement : 36%).

Près de **740 000 tonnes de bois sont consommées chaque année dans les chaufferies** de Bourgogne-Franche-Comté. Ces volumes représentent à peine la moitié des volumes de bois de chauffage (bûches) consommés par les particuliers.

Le bois déchiqueté constitue plus de 95% des approvisionnements des chaufferies.

Il est composé de **sous-produits de la récolte forestière** (les plaquettes forestières) et de **sous-produits de la transformation du bois** (les produits connexes). Les granulés bois et le bois recyclé constituent le reste des volumes consommés dans les chaufferies automatiques.

- **Le développement des chaufferies bois permet de soutenir l'économie et les emplois locaux**

Des ratios de l'ADEME sur l'emploi dans la filière biocombustible permettent d'estimer que **le parc de chaufferies bois en Bourgogne-Franche-Comté représente plus de 1 000 ETP (équivalents temps plein) en 2020.** Ces emplois, non délocalisables et le plus souvent en zones rurales, sont répartis de la façon suivante :

- les deux tiers pour l'approvisionnement en combustible bois,
- 8% pour la gestion des plateformes de stockage,
- plus d'un quart pour l'exploitation et la maintenance des installations.

En 2020, plus de **60 fournisseurs de plaquettes forestières** et environ **200 scieries** produisent du bois déchiqueté pouvant être consommé dans les chaufferies régionales. Leurs approvisionnements en bois sont locaux (>80% en provenance de BFC, le reste de régions limitrophes).

Pour aller plus loin :

Etat des lieux des chaufferies bois par département
Cartes des chaufferies collectives et industrielles
[La filière bois énergie | FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté \(fibois-bfc.fr\)](#)

Entreprises et collectivités qui ont un projet :
[20.12.18. Plaquette animateurs EnR.pdf \(fibois-bfc.fr\)](#)